



Ne pas remplir

N° contrat _____

Inscription

Nom _____	Prénom _____
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M _____	Date de naissance _____
Rue/No _____	NPA/Localité _____
E-mail _____	Tél. portable <input type="checkbox"/> Élève <input type="checkbox"/> Si mineur, parent _____
Autre-s membre-s de la même famille inscrit-s vivant sous le même toit <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Prénom-s _____	
Comment avez-vous connu l'école ? <input type="checkbox"/> Site internet <input type="checkbox"/> Facebook/Instagram <input type="checkbox"/> Publications <input type="checkbox"/> Connaissances <input type="checkbox"/> Autres _____	

Tarif semestriel — 16 cours par semestre — Taxe unique de CHF 40.-
Essai gratuit sans engagement uniquement pour les cours collectifs et sur demande
10% à partir du 2^e membre de la même famille vivant sous le même toit — à partir du 2^e cours

Cours (dès 6 ans)

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Basse | <input type="checkbox"/> Guitare |
| <input type="checkbox"/> Batterie | <input type="checkbox"/> Percussions |
| <input type="checkbox"/> Beatbox | <input type="checkbox"/> Piano |
| <input type="checkbox"/> Chant | <input type="checkbox"/> Théorie |
| <input type="checkbox"/> Contrebasse | <input type="checkbox"/> Violon |

Option +

Un minimum de pratique est requis

16 cours individuels + 3 ateliers en groupe + 1 concert au semestre HIVER

- | | |
|------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> 30' | 742.- |
| <input type="checkbox"/> 45' | 1'014.- |
| <input type="checkbox"/> 60' | 1'270.- |

Les dates des ateliers et du concert sont annoncées à l'avance par l'école et ont lieu les samedis. L'investissement, le suivi et la présence des élèves est **SOUHAITÉ**.

Individuels

- | | |
|------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> 30' | 640.- |
| <input type="checkbox"/> 45' | 936.- |
| <input type="checkbox"/> 60' | 1'216.- |

Essai & unité

- | | |
|------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> 30' | 44.- |
| <input type="checkbox"/> 45' | 64.50 |
| <input type="checkbox"/> 60' | 84.- |

Nombre de cours _____

Cours à planifier à l'avance

Duo (tarif par élève)

- | | |
|------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> 45' | 744.- |
| <input type="checkbox"/> 60' | 960.- |

Collectifs

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Éveil musical | 288.- |
|---|-------|

4 à 6 ans • 3 à 10 participants
16 ateliers de 45 minutes
Paiement en 2 fois maximum

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Éveil vocal | 384.- |
|---|-------|

6 à 10 ans • 3 à 10 participants
16 ateliers de 60 minutes

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Groupe vocal | 288.- |
|--|-------|

10 à 14 ans • 8 à 20 participants
16 séances de 90 minutes
Paiement en 2 fois maximum

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Chorale | 192.- |
|---|-------|

Dès 14 ans • 15 à 40 participants
16 séances de 90 minutes
Paiement en 1 fois

Paiements en : 1x 2x 4x

Lieu et date _____

Signature _____

(du représentant légal pour les mineurs)



Conditions d'inscription

I Dispositions générales

A Année scolaire

1. L'année scolaire est divisée en deux semestres.
Semestre ÉTÉ: fin août à fin janvier
Semestre HIVER: fin janvier à début juillet
2. Les vacances et les jours fériés sont définis par le plan scolaire des lycées du canton de Neuchâtel.
3. Les cours coïncidant avec des jours fériés sont d'office reportés à une date ultérieure.

B Frais d'inscription

1. Une taxe unique d'immatriculation (finance d'inscription et frais de dossier) est perçue pour chaque nouvel élève, elle est ajoutée à la première facture.
2. Une interruption des cours de plus de quatre semestres résilie la validité de l'immatriculation.

C Inscription

1. Les demandes d'inscription peuvent être adressées à la direction en tout temps.
2. Lors d'inscription en cours de semestre, l'écolage est calculé en fonction du nombre de cours restants. Dès lors, certaines modalités de paiement fractionné ne sont plus possibles.
3. **Toute inscription se renouvelle tacitement de semestre en semestre, sauf en cas de modification des conditions d'inscription ou des tarifs.**

D Tarifs

1. Les tarifs sont valables pour toute la durée du semestre. Le formulaire d'inscription fait foi, il définit également les modalités de paiement, les réductions et les éventuels arrangements avec l'école.

E Engagement

1. L'inscription engage l'élève (ou, si mineur, son représentant légal) pour toute la durée du semestre ou pour ce qu'il en reste.
2. Les factures doivent être acquittées dans les délais fixés. À partir du **2^e rappel, une taxe de CHF 30.-** est perçue, non négociable. En cas de rappel ignoré, la suspension des cours est immédiate, sans que l'élève ne puisse prétendre à une réduction de prix, la totalité du montant reste due.

F Absences

1. Tout empêchement de l'élève ou du professeur doit être annoncé à l'autre partie préalablement 24h à l'avance.
2. **Un cours manqué par l'élève n'est ni remplacé ni remboursé.**
3. Un cours manqué par le professeur est d'office reporté en fin de semestre aux dates prévues à cet effet (voir planning). Un professeur peut ponctuellement décider de se faire remplacer, l'élève est tenu d'accepter son remplaçant.

G Résiliation

1. **Toute résiliation aux cours doit être adressée par écrit (courrier ou e-mail) à la direction, au plus tard un mois avant la fin du semestre en cours (31 décembre & 31 mai). Passé ce délai, l'écolage du semestre suivant est dû.**

H Cours & organisation

1. Les dates des ateliers en groupe et du concert sont fixées par l'école. Elles sont annoncées à la fin du semestre pour le semestre suivant. Pas de changement possible.
2. Le rythme étant une base importante dans l'apprentissage de la musique, tout élève peut-être amené à faire un cours de rythmique à la place de son cours habituel.

I Discipline

1. Les cours ne sont pas publics, cependant les parents et les tiers peuvent y assister occasionnellement avec l'autorisation du professeur.
2. L'école se réserve le droit de renvoyer l'élève du cours si ce dernier ne respecte pas les codes de conduite.

J Compétences

1. Seule la direction peut tenir compte de certaines circonstances particulières et décider de déroger aux présentes conditions.

II Dispositions particulières

A Assurance

1. L'assurance accident est à la charge de l'élève.
2. L'école décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou de dégâts concernant les effets personnels.
3. L'élève mineur est sous la responsabilité de l'école uniquement durant son cours.

B Droit à l'image

1. L'école peut utiliser des images (photos, vidéos) ou des enregistrements sonores d'élèves, pour les publier sur son site internet, à travers différents canaux de diffusion imprimés ou électroniques, dans des publications et pour des présentations institutionnelles.

C Entrée en vigueur

1. Les présentes conditions entrent en vigueur le 1^{er} juin 2022.